

## Avis public

---

**Aux contribuables des municipalités du territoire de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu à savoir: Clarenceville, Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec.**

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier 2023, seront déposés aux membres du Conseil lors de la séance régulière du 10 avril 2024, le tout conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce vingt-sixième jour du mois de mars deux mille vingt-quatre.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,

Manon Dextraze